



## UN MAIRE JUIF DE CAVAILLON EN 1794:

Lange COHEN

par Roger KLOTZ

La Révolution amena un changement radical dans le mode de vie des Juifs comtadins. Le rattachement d'Avignon et du Comtat à la France leur apporta, avec l'émancipation, un changement radical dans la manière de vivre. Dans ces conditions, comment les Juifs cavaillonnais vécurent-ils la Révolution ? Comment participèrent-ils à l'installation de la République ?

\*

### 1 - Les Juifs de Cavaillon sous la Révolution.

René Moulinas montre que les quatre communautés comtadines n'ont pas résisté au choc révolutionnaire :

“En dépit de leur petit nombre, ceux qui s'étaient résignés à demeurer dans les murs croulants de la vieille juiverie auraient pu suffire à maintenir l'existence d'une communauté, même réduite, mais les nouveaux principes adoptés en matière de droit public et les conséquences des événements révolutionnaires ne le permirent pas ...

A Carpentras, où l'organisation traditionnelle avait déjà été ruinée, en fait, par l'impossibilité de trouver des bailons en nombre suffisant et où il avait fallu les remplacer par quinze administrateurs provisoires, sa dissolution de jure fit l'objet d'un contrat en forme ...

Si, à Avignon et à l'Isle-Cavaillon, la dissolution de la communauté ne fut pas constatée par un acte aussi formel, elle eut lieu, pourtant, à la même époque ...

Les deux synagogues de Carpentras et d'Avignon furent effectivement confisquées et traitées comme des biens nationaux ... Celle de l'Isle avait terriblement souffert du sac de la ville, en juillet 1793, et il n'en subsistait plus que les quatre murs. Seule, celle de Cavaillon échappa, par extraordinaire, aux ravages de la Révolution, mais il ne lui restait plus de fidèles !” [1].

Il est difficile de savoir si l'on doit privilégier l'histoire événementielle sur l'histoire des mentalités, tant les rapports entre ces deux disciplines sont étroits : Les événements révolutionnaires ont, on le voit, accéléré l'évolution des mentalités et semblent avoir poussé vers une laïcité radicale les Juifs qui, en cette fin du XVIIIème siècle, vivaient à Cavaillon.

Monsieur Chobaut apporte des précisions intéressantes sur la fin de la carrière de Cavaillon. Il ne trouve plus de trace des activités du “conseil de carrière” [2] après 1788. Les Juifs quittèrent le chapeau jaune sans difficulté, comme ceux de l'Isle sur la Sorgue à la fin octobre 1790. Monsieur Chobaut ajoute :

“Le 30 juillet 1789, [les Juifs cavaillonnais] avaient été taxés par le conseil de ville à 24 livres par mois pour couvrir les dépenses de l'établissement de la milice bourgeoise, et, le 4 mai 1791, à 400 livres pour le paiement de la solde de l'armée du département de Vaucluse. Comme à l'Isle, la communauté juive conservait donc sa personnalité et le rabbin tint l'état-civil jusqu'à la fin de 1792.” [3].

Il apparaît ainsi que la communauté de Cavaillon, fortement ébranlée dès 1789, cesse pratiquement d'exister à la fin

de 1792. C'est ce que confirme Jules Farber :

“Après la Révolution, en 1793, la synagogue fut réquisitionnée ... Le cimetière resta entre les mains de la communauté - tout au moins jusqu'à ce que la cité le fasse finalement niveler pour le transformer en parc de stationnement ...

Les Jouve se rendirent acquéreurs de plusieurs maisons à l'abandon, entre autres du dernier rabbin (du nom de Bédarride) qui fut habitée jusqu'en 1812 par ses descendants.” [4].

Jules Farber rappelle également que l'on doit à Marie-Thérèse Jouve d'avoir personnellement veillé à la protection des ouvrages découverts dans la “gueniz et d'avoir obtenu, avec ses deux frères, que la synagogue fût classée monument historique.

La communauté juive cessant donc d'exister en cette fin du XVIIIème siècle, il reste donc à étudier ce que l'on peut savoir des Juifs cavaillonnais à cette époque-là.

Les Archives Municipales de Cavaillon conservent une copie des folios 7V à 13V, extraite du recensement de la population en 1796 [5], et concernant le quartier de la synagogue. On y relève 21 familles. Nous relevons quelques noms qui ne semblent pas avoir de rapport avec les noms juifs du Comtat : Lazare, Dousse et Maïr Allemand sont peut-être juifs mais pas comtadins. On relève par conjure les noms de Bédarrides, Millaud, Montellis, Cohen, Carcassone, Vidal, Digne, Astruc, Crémieux, Montel, Digne, Lunel. On note le nom d' “Esther Lunel, veuve Delpuchi”. Il y a sans doute aussi des non-juifs : Jean-Antoine Ruchon, notaire, et son épouse Elisabeth Ode, chez qui habite Marie Anne Dalaye ; Estienne Isnard, cultivateur, et son épouse Rose Carman ; Pierre et Augustin Rey ; François Michel, cultivateur, et son épouse Marie Anne Demorthe. Le quartier de la synagogue n'a pas, en 1796, le caractère de l'ancienne carrière. Nous nous sommes essentiellement penché sur les Juifs qui, d'après l'anthroponymie, sont sans doute issus de l'ancienne communauté. Nous avons relevé 98 personnes sur 114 habitants. La population juive est, dans le quartier de la synagogue, largement majoritaire. Sur ces 98 personnes, il y a 47 hommes ou jeunes gens et 51 femmes ou jeunes filles ; 49 d'entre eux ont plus de 21 ans ; il y a 30 enfants qui ont de un mois à 12 ans, une personne de 90 ans et une personne de 65 ans. Les chefs de famille sont, pour la plupart, négociants. Seul, Jacob Carcassone, âgé de 18 ans, exerce la profession de cordonnier.

### 2 - Lange Cohen.

Lange Cohen est né à Cavaillon entre 1740 et 1743 : Au recensement de 1796, il déclare en effet avoir 46 ans ; par contre, l'acte de décès, daté du 10 septembre 1813, mentionne qu'il est alors âgé de 70 ans.

C'est par Monsieur Chobaut que l'on a les principaux renseignements sur Lange Cohen. Après avoir précisé que la Terreur a permis de “[compter] quelques Juifs dans les rangs de son personnel politique”, il dit :

“A Cavaillon et à l'Isle-sur-Sorgue, la Terreur est aussi favorable aux Juifs. A Cavaillon, Lange Cohen, marchand de soie, membre de la société populaire depuis septembre 1793 au moins, est nommé par Maignet, officier municipal, le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) ; il préside le conseil du 9 au 19 brumaire an III (30 octobre - 9 novembre 1794) ; il en disparaît avec

l'arrêté de Goupilleau du 12 brumaire (2 novembre 1794), exécuté le 24 (14 novembre 1794). Ce Lange Cohen, esprit impartial et modéré, aurait sauvé les reliques de la cathédrale, à l'époque où il siégeait à la municipalité, donnant ainsi un bel exemple de générosité et de grandeur d'âme."

Nous avons effectivement retrouvé, aux Archives municipales de Cavaillon, le procès-verbal d'installation du "Citoyen Ange Cohen" surnommé "le marchand de soye" ; à la date du 16 thermidor an II (3 septembre 1794), il est installé comme officier municipal, suivant décision prise par Maignet, Représentant du Peuple en mission. Il devient Président du Conseil Municipal le 8 brumaire an III (28 août 1794). Il n'est plus au Conseil Municipal à partir du 24 brumaire an III (14 septembre 1794) [5]. La consultation des Archives municipales nous permet également de préciser que c'est Lange Athenoz, et non Lange Cohen, qui a été nommé secrétaire-trésorier chargé de la souscription pour l'approvisionnement des grains [6].

Etienne Christophe Maignet, qui avait été député à l'Assemblée législative avant de l'être à la Convention, était un adversaire de la monarchie. Il avait voté la mort du roi. Conventionnel, il siégea "à la montagne", dans le groupe de Danton, de Marat et de Robespierre. Envoyé en mission dans le Midi "pour étouffer les mouvements royalistes qui y éclataient, il apporta dans cette mission toute la douceur que permettait les circonstances difficiles où se trouvait la République. L'obstination coupable des habitants de Bédouin (Vaucluse) l'obligea à des actes de rigueur, qui furent enflés et motivèrent son arrestation après le 9 thermidor." [7]. Il sortit de prison un an plus tard, blanchi, siégea à la Chambre des Représentants pendant les Cent-Jours et fut exilé à la seconde Restauration. Maignet est donc un adversaire résolu de la monarchie. C'est pour cette raison que, en 1794, il a été envoyé en Vaucluse. Par René Moulinas, on sait que, lorsqu'il procède à l'épuration des administrations du département, ses choix se portent sur plusieurs Juifs ; au moment où il nomme Lange Cohen "officier municipal" de Cavaillon, il inscrit sur la liste des notables de Carpentras Manuel de Baze et Moïse de Milhaud. René Moulinas ajoute :

"Inversement, au moment de la réaction Thermidorienne, les hommes mis en place par Maignet sont éliminés, mais on ne saurait trouver trace d'anti-judaïsme dans cette purge puisque le même conventionnel Goupilleau, qui a fait rayer les noms des Juifs des municipalités de Cavaillon et de Carpentras, a nommé un de leurs coreligionnaires comme notable à Avignon."

Nommé par Maignet, révoqué par Philippe Goupilleau de Montaigu, après le chute de Robespierre, Lange Cohen était donc un partisan convaincu de la République centralisatrice, "une et indivisible". Néanmoins, il avait peut-être compris que le "culte de l'Être suprême" pouvait entraîner des troubles néfastes au patrimoine catholique de Cavaillon. C'est sans doute pour cette raison que, selon Monsieur Chobaut, "il aurait sauvé les reliques de la Cathédrale" de Cavaillon. Sans doute s'agit-il d'une tradition orale. En effet, Armand Lunel dit, dans une lettre adressée, le 14 décembre 1967, à Monsieur Mitifiot, Maire de Cavaillon :

"Cet exploit a toujours fait partie de nos traditions de famille. L. Cohen était mon arrière-grand-oncle par les Astruc et l'aïeul direct de mon cousin Fernand Cohen, Professeur hono-

raire de physique au Lycée Jacques Decour à Paris. D'après ces mêmes traditions, une messe aurait été instituée par le Chapitre en reconnaissance pour le repos de l'âme de cet israélite ; messe annuelle à laquelle le père de Fernand Cohen était encore invité vers 1900. Pensez-vous qu'on pourrait trouver des traces plus précises de cette histoire dans les archives de la Cathédrale ?" [8].

Pas plus qu'Armand Lunel, nous n'avons trouvé aucune trace de ce geste. On note que cette messe était encore dite avant la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cet épisode, qui fait bien partie de l'histoire et des traditions de Cavaillon, porte en lui les germes de l'*Amitié judéo-chrétienne*. On note également que, Citoyen français depuis 1790 seulement, Lange Cohen, comme Manuel de Baze et Moïse de Milhaud, était prêt à avoir des responsabilités politiques au sein de la Cité. Fortement enraciné, sans doute, dans sa région, il en connaissait la culture et les problèmes. C'est la République enfin qui lui a permis de devenir le premier Magistrat de Cavaillon.

Par le recensement de 1796, on sait que Lange Cohen est négociant, que son épouse, Anna Carcassonne, a 6 ans de moins que lui et qu'ils ont sept enfants : cinq garçons d'abord (Elie 14 ans, Aaron 12 ans, Benestruc 10 ans, Moïse 8 ans, Jacob 6 ans), deux filles ensuite (Belle 3 ans, Esther 2 ans).

Le 10 octobre 1808, il est le premier Juif de Cavaillon à présenter sa déclaration patronymique:

"Pardevant nous, Maire de la commune de Cavaillon, canton de Cavaillon, arrondissement d'Avignon, Département de Vaucluse, s'est présenté le Sieur Lange Cohen qui a déclaré vouloir conserver le nom de Cohen pour nom de famille, pour prénom celui de Lange et a signé avec nous le dix octobre mille huit cent huit." [9].

Cette déclaration ne mentionne ni l'âge ni le métier du déclarant. Réduite à son strict minimum, le nom et le prénom, son intérêt est d'être la première. Peut-être l'ancien "officier municipal" de Cavaillon montre-t-il par là l'importance qu'il accorde à des registres d'Etat-Civil tenus, non plus par le clergé, mais par le Maire.

Madame Maignan, Conservateur des Archives Municipales de Cavaillon, nous a adressé une copie de l'acte de décès de "Lange Mardochee Cohen" :

"L'an Mil huit cent treize et le six septembre, à dix heures du matin, par-devant nous adjoint à la Mairie de Cavaillon, département de Vaucluse, faisant les fonctions d'officier de l'Etat-Civil par délégation de Monsieur le Maire du dix juin dernier, sont comparus les Sieurs Benestruc Carcassonne, âgé de trente-trois ans, cordonnier, qui a dit être neveu par alliance du défunt ci-après nommé, et Manuel Millaud, âgé de cinquante-trois ans, commis marchand, tous les deux domiciliés à Cavaillon, lesquels nous ont déclaré que le Sieur Lange Mardochee Cohen, Marchand, né et domicilié à Cavaillon, époux d'Anna Carcassonne, est décédé le jour d'hier à dix heures du soir, âgé de soixante-dix ans : de quoi nous avons dressé acte que nous avons lu aux déclarans (*sic*) et signé avec eux.

Signé : Benestruc Carcassonne - Manuel Millaud

Gassier, Off. Civil." [10].

On apprend, par l'acte de décès que le second prénom de Lange Cohen était Mardochée, que l'intéressé n'avait pas déclaré en 1808. Sans doute est-ce devant la mort que l'on rappelle le second prénom qui devait être aussi le nom religieux. On note également que Lange Cohen était né et domicilié à Cavaillon. Les deux déclarants, Benestruc Carcassonne, "neveu par alliance du défunt", et Manuel Millaud portent bien des noms caractéristiques des Juifs comtadins. Le recensement de 1796 ne fait pas apparaître Manuel Millaud, dont la famille n'habitait peut-être pas dans le quartier de la synagogue. Par contre, il y a bien un Benestruc Carcassonne, âgé de 14 ans, et dont le frère, Jacob, qui a alors 18 ans, est cordonnier. Si c'est bien le même, il aurait en fait 26 ans ; mais nous avons noté, à propos de Lange Cohen que, au moins sur l'état de 1796, les indications d'âge semblent approximatives. Dans le registre des déclarations patronymiques de 1808, on retrouve bien Benestruc Carcassonne et Manuel Millaud ; leurs signatures sont identiques à celles que retrouve sur l'acte de décès de Lange Cohen.

\*

Lange Cohen a donc été, pendant quelques jours d'une période troublée, le premier Maire juif de Cavaillon. La manière dont il a été nommé montre que, au tout début de la République, ce Juif était un ardent Républicain. Profondément enraciné dans le terroir cavaillonnais, Lange Cohen a montré, par le geste qui fait sa gloire, que la Cathédrale Saint-Véran est un peu son patrimoine ; il montre surtout que la première vertu d'un Maire républicain est le respect de l'Autre, lorsqu'il apporte à tous les courants religieux la garantie de la liberté, de l'égalité et surtout de la fraternité.

## NOTES

- 1 – Moulinas (René)- *Les Juifs du Pape en France*. Toulouse, Privat, 1981. P. 451-454.
- 2- Chobaut (H.) – *Les Juifs d'Avignon et du Comtat et la Révolution française*. In *R.E.J.* Juillet décembre 1937.
- 3 –ibidem.
- 4 – Farber (Jules) – *Les Juifs du Pape en Provence*. Arles, Actes Sud, 2003.
- 5 - Délibérations du Conseil Municipal de Cavaillon, Archives Municipales de Cavaillon.
- 6- *Répertoire numérique des Archives de Cavaillon à l'époque révolutionnaire*. Cavaillon, 1991, P. 942.
- 7 – *Dictionnaire Larousse du XIXème siècle*.
- 8 – M. Mitifiot nous a offert une copie de cette lettre.
- 9 - Déclarations patronymiques des Juifs de Cavaillon en 1808. Archives Municipales de Cavaillon.
- 10 – Archives Municipales de Cavaillon.